

SAINT LAURENT

SUR OUST



Bulletin Municipal



- Festival 2011 - Les Frères Morvan et TV Breizh -



- La Fête du Patrimoine - 29/11/2011 -

Janvier 2012

N° 57



Les vœux du maire



L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où l'on fait le bilan de l'année écoulée où se dessinent et s'expriment des projets et des vœux.

Je vous propose tout d'abord de revenir quelques instants sur l'année écoulée.

★ Le hangar communal a trouvé sans problème sa place et son utilité dans le centre de notre bourg

★ L'aire de jeux et l'entrée Nord de la commune ont été rénovées pour en améliorer la sécurité.

★ La commune a cédé un terrain à l'association propriétaire de l'école pour son agrandissement et sa rénovation afin d'obtenir un contrat d'association en remplacement du contrat simple, indispensable à la pérennité de notre établissement scolaire.

Tout au long de l'année nous mettons un point d'honneur à garder notre commune propre et bien fleurie pour le plaisir de ses habitants et pour donner une belle image de notre cité aux visiteurs de passage (randonneurs, vacanciers, voisins, ...).

★ Côté projets, il a déjà été retenu l'agrandissement de la cuisine de la salle polyvalente pour donner davantage de places à nos écoliers qui fréquentent la cantine.

D'autres réalisations verront le jour pour améliorer la sécurité et la vie de tous nos concitoyens, mais dans un contexte économique difficile, la municipalité s'est fixé comme objectif de garder une commune vivante et attractive en améliorant et en entretenant ce qui existe déjà (chemins de randonnée, ...).

Une réflexion devra être menée pour trouver une nouvelle destination à notre terrain de sport qui n'a plus guère de raison d'être ... Le terrain de tennis sera bien sûr conservé et remis au goût du jour.

Nous tenons également à ce que notre commune reste ouverte à de nouvelles populations. Pour cela, il existe le lotissement du Glatinais, entièrement viabilisé, qui peut accueillir encore 8 nouvelles constructions (au prix de 30 € le m²). Mais certains futurs acquéreurs ne souhaitent pas construire dans un lotissement et sont à la recherche de terrains dans d'autres zones constructibles. Beaucoup de ces terrains sont hélas "gelés". Le Conseil Municipal réfléchit à l'instauration d'une taxe supplémentaire frappant les terrains non construits au-delà d'une certaine période.

L'opération immobilière (construction de 4 logements locatifs) sur le terrain à côté de l'école, se fera avec Armorik Habitat. Cette opération est menée en partenariat avec la CCVOL et ne sera livrée que fin 2013, l'ensemble du programme ayant pris du retard.

D'autre part, je sais pouvoir compter sur la mobilisation des laurentins pour garder notre commune bien vivante. Aussi je remercie, chaque bénévole qui s'implique avec passion au service de notre cité (responsables et adhérents d'associations, conseillers municipaux, ...) et chaque citoyen qui embellit et dynamise notre commune.

En janvier 2011, je souhaitais bonne chance aux repreneurs du bar "Le Tono du Village", Noémie et Tony. Je crois ne pas mentir en disant que leur commerce est bien parti et est voué à une belle réussite dans les années à venir. Un grand bravo à tous les deux et merci pour l'animation que vous avez su recréer dans notre centre bourg.

Un grand merci également à nos salariés communaux, Nina, pour le travail de secrétariat, Valérie "du matin" pour l'entretien des espaces verts et des locaux, la cantine et la garderie du matin, et Valérie "du soir" pour la garderie du soir.



L'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter ses vœux de bonne santé et de réussite dans vos projets.
Que l'année 2012 vous apporte joie, bonheur, partage ...



Le Maire, Isabelle MICHEL



La Page du Doyen

A St Laurent, comme dans toute la Bretagne, nous sommes tout à fait "dans le vent" surtout durant le mois de décembre dernier.

Mais 2012 est arrivé et malgré une journée supplémentaire, le 29 février (les Auguste auront ainsi leur fête, à moins que ce soient les Ephémères ...) nous arriverons rapidement aux beaux jours du printemps.

Et voici, une première histoire que beaucoup "d'anciens" et moi le premier ont vécu :



Tous les 10 ans, d'anciens copains de classe se retrouvent pour passer une bonne soirée ensemble. Au moment de fêter leurs 40 ans, ils se retrouvent et se demandent où passer cette soirée. Au début ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le lieu, mais l'un deux propose :

- "Allons au restaurant Le Lion d'Or, la serveuse est vraiment jolie et porte toujours un chemisier avec un décolleté plongeant." Aussitôt dit, aussitôt fait.

Et 10 ans plus tard, pour leurs 50 ans, ils se retrouvent à nouveau et se demandent où passer la soirée cette fois. Au début ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le lieu, mais l'un deux propose :

- "Allons au restaurant Le Lion d'Or, on y mange très bien et la carte des vins est excellente." Aussitôt dit, aussitôt fait.

Et 10 ans plus tard, pour leurs 60 ans, ils se retrouvent à nouveau et se demandent comme d'habitude où passer la soirée. Au début ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le lieu, mais l'un deux propose :

- "Allons au restaurant Le Lion d'Or, c'est calme et non fumeur." Aussitôt dit, aussitôt fait.

Et 10 ans plus tard, pour leurs 70 ans, ils se retrouvent à nouveau et se demandent où passer la soirée. Au début ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le lieu, mais l'un deux propose :

- "Allons au restaurant Le Lion d'Or, c'est bien adapté aux fauteuils roulants et il y a un ascenseur." Aussitôt dit, aussitôt fait. Dernièrement, ils fêtaient leurs 80 ans et se demandaient où aller. Au début ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le lieu, mais l'un deux propose : - "Allons au restaurant Le Lion d'Or." Et tous de répliquer : "Bonne idée, nous n'y sommes jamais allés !"

Nos amies les bêtes

* En Amazonie, un zoologue, en observation sur la berge d'un fleuve, s'entend interpellé par son jeune collaborateur :

- "Monsieur le professeur, votre femme vient de se faire mordre par un crocodile !"

- "Voyons, répond le chercheur avec une indulgence amusée, dans cette partie du monde, il ne peut s'agir que d'un alligator !"



* Un spécialiste des animaux dit à sa secrétaire :

- "Je me demande pourquoi il y a beaucoup plus de lapins que d'écureuils ?"

- "Avez-vous déjà essayé de vous reproduire en équilibre sur la branche d'un chêne ?"



* **Le patron à son employé :**

- "Est-ce que vous croyez à la vie après la mort ?"

- "Heu, oui patron..."

- "Ah ? alors tout va bien.

Parce qu'hier, alors que vous étiez parti plus tôt pour aller à l'enterrement de votre grand-mère, elle est passée pour vous dire bonjour".

* Monsieur Martin arrive chez lui, complètement retourné.

- "Tu te rends compte, lance-t-il à sa femme, mon patron est arrivé chez lui et il a trouvé sa femme au lit avec un homme. D'un coup, il est tombé raide mort. J'espère que ça ne m'arrivera pas !"

- "Mais non, lui répond son épouse, tu n'es pas cardiaque !"

* Durant Halloween, un guide fait visiter un château en ruines à un groupe de touristes. Une dame lui demande, affolée : "J'ai très peur, il paraît qu'il y a des fantômes ici...".

Le guide : "Ca m'étonnerait. Cela fait 6 cents ans que j'habite ici et je n'en ai jamais rencontré un seul !"

* Une jeune femme très libérée entre dans un bar, toute nue, et demande au garçon une bière bien fraîche. Le barman la sert et reste sans bouger : "Qu'est-ce qu'il y a, dit-elle, vous n'avez jamais vu une femme nue ?"

"Oh si, souvent !"

"Et alors, qu'est ce que vous regardez ?"

"Je voudrais voir d'où vous allez sortir l'argent pour payer !"

Bonne année et
la santé pour tous !

Raymond TAILLY





Conseil Municipal

Travaux de voirie "PDIC 2012 "

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, décide :

De souscrire au **Programme Départemental** d'aide aux communes pour Investissement sur la voirie **Communale** au titre de l'année 2012 pour les travaux de voirie.

Approuve le dossier estimatif des travaux présenté par le Service "ATESAT" de la CCVOL.

D'adresser une demande de subvention à la commission permanente du Département.

Convention relative à la mission d'accompagnement des communes pour l'élaboration des programmes de voirie et la gestion du domaine public

Monsieur Bernard POYAC, Adjoint au Maire, fait part à l'assemblée d'un projet de convention institué par la CCVOL et les 16 communes membres. Cette convention a pour objet de définir les modalités de fonctionnement de la mission d'accompagnement des communes par les services de la CCVOL pour l'élaboration des programmes d'entretien de voirie et de la gestion du domaine public.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve la convention citée en objet et autorise Madame le Maire à signer celle-ci.

Charte Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (S.M.B.G.O)

Mr Bernard POYAC, Adjoint au Maire, présente la charte d'entretien des espaces verts communaux émise par le S.M.B.G.O.

Celle-ci décrit le contenu technique et méthodologique d'une maîtrise des pollutions ponctuelles et diffuses liées aux pratiques de désherbage des communes du bassin versant. L'objectif actuel est de réduire au maximum les quantités de produits et de matières actives appliquées. Cinq niveaux d'objectif peuvent être visés.

L'engagement des signataires de la charte est de mettre en place les actions prévues dans le niveau 1, du poste de transformation EDF basse tension à 15kV, à Evas, la commune doit acheter une partie du terrain cadastré ZA 477 appartenant à Mr Roger DANY.

Après délibération, à l'unanimité le Conseil Municipal ratifie la charte d'entretien des espaces communaux du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.

Convention "Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux" (SATESE)

Monsieur Bernard POYAC, Adjoint au Maire rappelle aux conseillers que depuis 2007, la commune adhère au service proposé par le Conseil Général, le Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux. Afin de poursuivre cette collaboration, le Conseil Général nous propose de signer une nouvelle convention pour 3 années soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Le forfait de ces prestations est fixé à 200,00 € (tarif inchangé depuis 2009).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention SATESE 2012/2014.

Réhabilitation de la station d'épuration

Monsieur Bernard POYAC, Adjoint au Maire rappelle aux conseillers municipaux l'état de dysfonctionnement de la station d'épuration et le dossier réalisé par le bureau d'études B3E en vue de la réhabilitation de la station d'épuration. La commune a saisi le Tribunal Administratif au fond afin de solliciter une indemnisation suite à ce litige, mais la décision finale du Tribunal est toujours en attente à ce jour. Or des travaux vont devoir être effectués en 2012.

Le montant des travaux n'est pas encore arrêté, mais il faudrait dès à présent effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de subventions auprès du Conseil Général et autres instances.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires aux demandes de subventions auprès du Conseil Général, Régional et Agence de l'eau.

Achat d'un terrain à Evas

Madame le Maire explique aux conseillers municipaux que dans le cadre de dédoublement du poste de transformation EDF basse tension à 15kV, à Evas, la commune doit acheter une partie du terrain cadastré ZA 477 appartenant à Mr Roger DANY.

Après consultation, Mr DANY est d'accord pour céder à la commune 11m² de sa parcelle, au prix de 15,00 €/m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'achat du terrain au prix de 15 €/m².

Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette acquisition.



Assainissement - Fixation des tarifs (redevances, abonnement, raccordement) 2012

Madame le Maire rappelle aux conseillers la délibération en date du 20 octobre 2009 par laquelle ils fixaient les différents tarifs 2010 se rapportant au Service Assainissement :

- Taxe de Raccordement, Abonnement, Redevance.

Dans la perspective de la prochaine facturation, la SAUR souhaite savoir si la commune envisage de revaloriser pour l'année 2011, le montant de la redevance assainissement recouvrée par ses services au profit de St Laurent sur Oust.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'appliquer une augmentation de 2% sur les tarifs actuellement en vigueur, soit :

⇒ Abonnement ⇒ 73,54 x 2% = 75,01 € H.T ⇒ 79,14 € TTC

⇒ Redevance ⇒ 1,85 x 2% = 1,89 € H.T ⇒ 1,99 € TTC

⇒ Raccordement maison + 2 ans

(5,50 %) ⇒ 1 102,90 x 2% = 1 124,96 € H.T ⇒ 1 186,83 € TTC

⇒ Raccordement maison - 2 ans

(19,60 %) ⇒ 972,88 x 2% = 992,34 € H.T ⇒ 1 186,83 € TTC

Cession gratuite d'un terrain



Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 17 juin 2011 concernant la création d'une nouvelle classe à l'école "Immaculée Conception".

Le Conseil Municipal, avait décidé d'accorder la cession gratuite de ce terrain pour une surface de 66m². Or il s'avère, après bornage, que la surface réelle est de 67 m² et donc, une nouvelle délibération doit être prise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'accorder la cession gratuite de ce terrain et d'autoriser Madame le Maire à signer les documents relatifs à cette cession.

Nomination d'un représentant et son suppléant à la commission d'appel d'offres du marché "groupements de commande pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite" de la C.C.V.O.L

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération, en date du 07/12/2010, concernant l'élaboration d'un plan de mise en en accessibilité de la voirie, des espaces publics et des ERP ainsi que la réalisation d'un groupement de commande, par les services de la CCVOL.

L'ouverture des plis du marché cité ci-dessus est prévue pour le 15 décembre 2011. Il nous faut donc désigner dès à présent un représentant de la commune et un suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de désigner Monsieur Jean De Torquat en tant que représentant et Monsieur Didier Mauge comme suppléant.

FEMODEC ⇒ Lutte contre les nuisibles

Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux la délibération en date du 16 mars 2011 approuvant la convention multi-services proposée par la FEMODEC (Limitation des populations des ragondins, lutte collective contre les taupes et limitation des populations de corneilles).

La FEMODEC propose une convention triennale pour un montant, identique en 2012-2013 et 2014, de 39,06 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer la convention triennale avec la FEMODEC.



Indemnité de conseil au Receveur Municipal

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions d'attributions de l'indemnité au Receveur Municipal et la délibération prise en date du 22 octobre 2010. Mr ERUSSARD Gilles nous a adressé le décompte de l'indemnité de conseil de l'exercice 2011. Décompte établi conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise madame le Maire à mandater l'indemnité de conseil, au taux de 100 %, pour un montant de 281,93 €.

Convention relative à l'usage de l'extranet carrières

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de convention relative à l'usage de l'extranet carrières du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan.

Cet outil nous permettra la consultation des données propres aux agents enregistrés au CDG, l'actualisation de certaines données par une saisie en ligne et l'édition de documents et modèles d'actes spécifiques aux agents de la commune.

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature et renouvelable par tacite reconduction.

Après lecture de la convention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer cette convention.

Subvention Sentier du Houssa

Madame le Maire explique aux conseillers municipaux que la CCVOL a décidé, lors du bureau communautaire du 25 mars 2010, d'octroyer une aide au balisage des circuits de randonnée communaux à hauteur de 50 % de leur autofinancement, une fois par an. Les modalités de l'aide sont :



- Inscription des circuits au PDIPR ;
- Respect des normes de balisage fédérales ;
- Respect de la charte graphique de la CCVOL ;
- Justification des dépenses par facture.

Notre commune peut donc déposer une demande pour le balisage du Sentier du Houssa dont le montant des travaux s'élève à 224,50 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, décide de solliciter, auprès de la CCVOL, une aide pour le balisage du circuit du Houssa et autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette demande.

Subventions 2011

Ragondins :	153,00 €
Pupilles Sapeurs Pompiers :	30,00 €
Radio Bro Gwened :	30,00 €
OGEC St Julien :	82,00 €
OGEC St Laurent :	2 240,00 €

Cotisations 2011

Fonds Départemental de Solidarité : 35,40 €





Informations Municipales



E T I A T C I V I I

Naissances



Ylan, Onésime BRULE

- Evas -

16/11/2011

ᐆ ᐃ ᐆ ᐃ

Marius, Julien, Robert AUGUSTIN

- Evas -

24/11/2011

ᐆ ᐃ ᐆ ᐃ

Elliot, Zéphir, Jean, Gilles, Marie THOMAS

- Evas -

26/12/2011

Mariage



Brigitte THEBAUT

&

06/08/2011

David LAMOTTE

ᐆ ᐃ ᐆ ᐃ

Laurence BELLLOT

&

27/08/2011

Alain, André, Marie NOËL

Décès



Marie - Ange, Marguerite TASTARD née THETIOT

23/09/2011

ᐆ ᐃ ᐆ ᐃ

Michel, Roger, Marie ROLLAND

10/12/2011



SAINT LAURENT 2010



Mairie

56140 SAINT LAURENT/OUST

RASSEMBLEMENT DES SAINT LAURENT DE FRANCE

A SAINT LAURENT NOUAN

LES 15-16-17 Juillet 2011



Le 21^{ème} Rassemblement des saint Laurent de France s'est déroulé en juillet 2011 à Saint Laurent Nouan dans le Loir et Cher une commune de 4 300 habitants située au bord de la loire, qui en 1963 a vu la construction d'une centrale nucléaire .

20 Laurentins de notre commune y ont participé avec 33 autres délégations laurentines .Nous avons pu découvrir cette superbe région, avec les visites des chateaux de Chambord et de Cheverny , la ville de Blois en calèche , la centrale nucléaire.

Ce séjour s'est terminé le lundi matin en parcourant les rues de la jolie ville de Beaugency où nous étions hébergés pendant ce rassemblement

LA RANDONNEE DE LA CREPE

La troisième randonnée de la crêpe a eu lieu le dimanche 9 octobre 2011 . Comme les éditions précédentes ce fut un succès ,400 participants ont découvert les divers chemins de Saint Laurent /oust, Saint Congard, Saint Martin/oust et Ruffiac , et apprécié les 2 Ravitaillements crêpes à Saint Congard et à Balangeard,ainsi que les galettes saucisses et le cidre à l'arrivée.

Encore un grand merci aux propriétaires de terrain et à tous les bénévoles qui ont préparé les circuits , fabriqué les crêpes ,et qui étaient présents le jour de la manifestation aux différents postes

RASSEMBLEMENT DES SAINT LAURENT DE FRANCE 2012

Le 22^{ème} Rassemblement des Saint Laurent de France aura lieu les
20-21 et 22 Juillet 2012 à SAINT LAURENT D'ARCE en Gironde

Saint Laurent d'Arce est une commune de 1 278 habitants et de 807 ha située à trente kilomètres au nord ouest de Bordeaux, à quelques kilomètres de Saint André de Cubzac . On y cultive la vigne qui fournit un excellent Bordeaux

Pendant ce séjour le samedi après midi est réservé au tourisme avec entre autre la visite de Saint Emilion ,de Blaye , de Bordeaux ect

Les personnes intéressées pourront s'inscrire courant **JANVIER 2012**
un article paraîtra dans la presse pour la réunion



Le Président et les Membres de St Laurent 2010 vous souhaitent une BONNE ANNEE 2012 !

Une année s'achève à l'école Immaculée avec de grands changements !



Les élèves ont commencé l'année 2011 rue des Vervignes.



En février, ils y ont vécu un carnaval haut en couleur malgré le froid ce jour là. Les parents avaient fait des crêpes et nous avons pu tous nous réchauffer devant la vidéo du spectacle de Noël projeté sur le Tableau Blanc Interactif.

En juin, les enfants de CE CM sont partis à Plouha dans les Côtes d'Armor. Un voyage de 4 jours sur le thème de l'eau. Petits et grands ont pu patauger dans les ruisseaux à la recherche de Gammars... Les enfants ont visité l'île de Bréhat tels des corsaires arrivant sur une île déserte.

Nous sommes repartis avec des idées plein la tête pour éviter de gâcher ou de polluer l'eau. Nous nous sommes amusés à refaire les expériences dans le ruisseau à côté de l'école. D'après nos analyses, il est propre !



Les GS CP eux sont partis une journée avec les maternelles de Saint Congard à Cobac Park, un parc d'attractions.



L'été arrivant, l'école et ses élèves ont déménagé rue de Savino pour une période d'un an.

En effet de grands travaux de rénovation et d'agrandissement sont prévus en 2012.

Les enfants s'y sont bien retrouvés et malgré une cour un peu sableuse, nous y sommes très bien !

Depuis cette rentrée, les enfants ont participé à une opération de nettoyage de Saint Laurent sur Oust. Nos collègues de Saint Congard ayant fait la même chose à l'autre bout du hallage.

Nous sommes optimistes, car nous ne sommes pas revenus avec des sacs surchargés. C'est bon signe.



En Novembre, les enfants de CE1 CE2 ont participé à la semaine du patrimoine organisé par la CCVOL. Ils ont joué aux apprentis journalistes grâce à l'intervention de Plum'fm. Ils ont pu interroger des anciennes de Saint Laurent à propos de l'utilisation des fours à pain, très nombreux sur la commune.





Cette année 2011 s'est achevée par un très beau spectacle de Noël sur le thème de l'Asie qui a eu finalement eu lieu, l'électricité étant revenue à temps.

Et pour célébrer Noël, les enfants de CE ont réalisé une crèche qui a été placée dans l'église de Saint Laurent sur Oust.



L'année 2012 promet d'être riche aussi bien du point de vue pédagogique (sorties nombreuses, projet littéraire...) que du point de vue de la vie de l'école (travaux...)



*Les enfants de l'école Immaculée et l'équipe enseignante vous souhaitent
une très belle année 2012 !*





Les Amis Laurentins

Amis Laurentins, une année s'achève, une autre frappe à la porte avec ses lendemains difficiles, liés à la crise que nous subissons de plein fouet.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé joies familiales et vous comble de satisfaction.

Merci pour votre fidélité, merci à toutes les bonnes volontés qui oeuvrent sans compter pour la pérennité de l'association.



Voici le résumé de nos activités du second semestre



- Après l'échec du voyage de juin suite à un accident imprévisible, c'est par une très belle journée ensoleillée que le 14 septembre, les amis Laurentins associés aux joyeux Ruffiacois sont parti à la découverte de Pont Aven. Un guide nous a fait découvrir les richesses de Névez, le site du Hénan et son moulin à marée, le village aux toits de chaume de Kercoët et la chapelle St Nicolas du XVI ème siècle. Après la pause déjeuner, embarquement à bord de «l' Aven Belon » pour découvrir les richesses de la flore et la faune au détour de chaque méandre et au fond de chaque anse. Nous avons pu apercevoir quelques châteaux baignés par une lumière éclatante qui ont inspirés les peintres du siècle dernier. Le retour en car s'est effectué dans la bon humeur avec le souvenir d'une journée agréable et conviviale.

- Le 5 novembre, le concours de belote à remporté un vif succès. 28 équipes se sont donnés la réplique au son de « belote, rebelote et dix de der » et chaque participant est reparti avec un lot.



- Le 17 décembre, 50 Laurentins se sont retrouvés pour savourer le repas de fin d'année dans une ambiance bon enfant. Au son de son accordéon, Raymond a animé l'après midi et tour à tour chacun a pu pousser la chansonnette ou raconter une histoire.

Pour des raisons de santé, quelques Laurentins n'ont pu se joindre à nous, nous pensons bien à eux et leur souhaitons un prompt rétablissement.



Au nom des Amis Laurentins, je remercie la municipalité pour son aide matériel qui nous permet d'organiser nos diverses manifestations.

Prenez note de nos prochaines manifestations :

* Mardi 31 janvier : Assemblée Générale et galette des rois



* Samedi 25 février : Concours de belote

* En juin : Voyage d'une journée à préciser ultérieurement

* Samedi 18 novembre : Concours de belote

* Samedi 15 décembre : Repas de fin d'année



L'année 2011 se termine, une page se tourne, sans oublier ceux qui nous ont quittés cette année, que leurs familles trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances et de notre amitié.



Pour apporter une note de gaieté, voici un petit "po aime" de Ronsard à vous toutes, les mignonnes de plus de 50 ans... et à toutes les autres afin qu'elles aient le temps de l'apprendre avant l'âge fatidique...Allez, toutes à la gym !!!



Mignonne

Mignonne, allons voir si l'arthrose qui ce matin, tant m'ankylose
 Depuis qu'a sonné mon réveil, pour clore une nuit de sommeil
 Aura perdu de sa vigueur, après un footing d'un quart d'heure.
 Las ! voyez comme sont les choses, il faudrait que je me repose.
 Mes maux, loin de se calmer las, las, ne cessent d'empirer.
 Ô vraiment, marâtre nature avec l'âge la douleur perdue !
 Donc, si vous m'en croyez mignonne, tandis que votre âge fleuronne,
 En sa plus verte nouveauté, avant que ne ternisse votre beauté,
 Pour assouvir toutes envies, cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie !



Curiosité de la langue française !

On remercie un employé quand on n'est pas content de ses services.
 On passe des nuits blanches quand on a des idées noires.
 Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux ruiné qu'il est dans de beaux draps ?
 Pourquoi, lorsque vous dites à quelqu'un « je ne partage pas votre avis », il peut répondre « les avis sont partagés ».
 Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru ?
 Quand un homme se meurt, on dit qu'il s'éteint. Quand il est mort, on l'appelle « feu ».
 Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront ?
 Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la terre, puisque la terre est ronde.
 Comment peut-on faire pour dormir sur les deux oreilles ?
 Pourquoi appelle-t-on coup de grâce le coup qui tue ?
 Pourquoi lorsque l'on veut avoir de l'argent devant soi, faut-il en mettre de côté ?



La société est ainsi faite

- 1-Le pauvre : il travaille
- 2-Le riche : il exploite le premier
- 3-Le soldat : il défend les deux
- 4-Le contribuable ; il paye pour les trois
- 5-Le vagabond ; il se repose sur les quatre
- 6-Le Poivrot : il boit pour les cinq
- 7-Le banquier : il escroque les six
- 8-L'avocat : il trompe les sept
- 9-Le médecin : il tue les huit
- 10-Le croquemort : il enterre les neuf
- 11-Le politique : il vit des dix !**



En attendant de vous retrouver le 31 janvier pour l'assemblée générale et la galette des rois, nous vous souhaitons douceur et sérénité pour la nouvelle année.



**Bonne
année !**



Le Président

Alain Vidy





Association Vivre à St Laurent



Depuis le 12 septembre dernier, l'Association a repris le rythme mensuel de ses réunions afin de penser à la prochaine édition du Festival du Cabaret à Domicile, la 17^{ème} déjà !



La priorité a d'abord été de trouver un consensus quant à la date à retenir. Après que les avis et différents arguments des membres du bureau ont été émis, c'est le dernier week-end du mois de mars (au passage à l'heure d'été) qui a été finalement retenu : le vendredi 23, le samedi 24 et le dimanche 25 mars 2012.

L'organisation générale du festival ne connaîtra pas de grands bouleversements ; cependant, Jean-Claude, le président, a fait part aux membres du bureau de son intention de proposer un concert-hommage à la mémoire d'Onésime Hervieux qui fut un fidèle musicien et ardent « supporter » du Festival. L'ensemble du bureau a également réfléchi à la manière de redonner du souffle à la soirée du samedi en essayant d'attirer une clientèle plus jeune. C'est ainsi qu'il a été décidé de faire appel à un groupe atypique de la musique traditionnelle et capable d'attirer un jeune public, à savoir « Les ramoneurs de menhirs ».

Le lundi 19 décembre, la programmation concoctée par Jean-Claude et Ronan a été présentée au bureau. On y retrouvera des musiciens habitués du festival comme Ronan Robert, Yann-Loïc Joly, Le Bour, Bodros, ou encore Landat et Moisson, mais aussi des nouveautés avec des groupes comme Arvest, la chanteuse bien connue Louise Ebrel et donc Les Ramoneurs de menhirs.



Le déroulement du week-end se présentera donc comme suit :

Vendredi 23 mars : A partir de 21 heures, Cabaret au bar « Le Tono du Village ».



Samedi 24 mars : A partir de 16 h 30, Rencontres et Sélections pour le Kan Ar Bobl, « le chant du peuple » avec de jeunes groupes musicaux, des chants et des contes en gallo. Puis Scènes ouvertes et deux Festou-Noz, l'un sous chapiteau, l'autre à la salle polyvalente.



Dimanche 25 mars : A 10 h 00, Rando chantée, à 12 h 30, Repas animé de chants traditionnels. A partir de 14 h 00, Cabarets dans une dizaine de maisons du bourg, Concerts à l'église et Fest-deiz sur 2 scènes de danse (chapiteau et salle polyvalente).

D'ores et déjà, tout le bureau espère pouvoir compter sur votre soutien actif et sur votre aide comme vous avez toujours su le faire à l'occasion des précédentes éditions. Il vous remercie sincèrement à l'avance et adresse un merci tout particulier à celles et ceux qui accepteront, encore une fois, d'ouvrir leur maison pour accueillir les musiciens et le public et qui permettent de donner cette touche d'originalité qui fait tout le charme de ce Festival.



Avant ce 17^{ème} Festival, vous êtes tous invités à participer à l'**Assemblée Générale** de l'Association qui se déroulera le **vendredi 27 janvier à 20 heures** à la salle polyvalente. Ce sera également l'occasion de faire le point avec tous les bénévoles pour la préparation du Festival.

La soirée se terminera par la traditionnelle **Galette des Rois** ;
une date à retenir par conséquent !



En cette période de fêtes et de réjouissances qui permettront d'oublier un peu les dures réalités du quotidien, le président Jean-Claude et tous les membres du bureau formulent pour chacun d'entre vous des vœux de solidarité, de bonne santé et de convivialité pour l'année 2012.

Rendez-vous au prochain festival, les 23-24 et 25 mars 2012 !





Section de Couëron
31, rue Henri Gautier
44220 COUËRON

Fête des 40 ans

Pour les 40 ans officiels de sa section, les Amis de la Nature de Couëron ont fêté cet évènement sur les 2 communes où elle est implantée.

Le 14 mai sur Couëron avec la présence de la municipalité et des représentants des différentes instances. Exposition, diaporama, démonstration de cuisine avec des poêles économes, des fours solaires, fours à bois économes, parabole ont été au programme de cette journée.

Puis les 28 et 29 mai, la grande fête à Saint Laurent sur Oust dans notre maison associative. Ce sont plus de cent personnes qui ont participé aux festivités au cours de chacune de ces journées. Le 28 mai, la journée « portes ouvertes » a permis aux habitants de découvrir notre maison.

La cérémonie officielle du 29 mai 2011 a commencé par l'inauguration par Isabelle Michel, madame le maire de Saint Laurent/oust, de la nomination du chemin d'accès à notre maison : « Chemin des Amis de la nature ». C'est en chansons que les participants ont accompagné cette officialisation.



Monsieur J.Pierre Fougerat, maire de Couëron, accompagné de la responsable à la culture, nous a fait l'honneur de participer à cet évènement. Pour lui, ce fut l'occasion de découvrir notre maison entièrement construite et entretenue par les bénévoles de notre association pour accueillir tous les adhérents des Amis de la Nature du monde entier qui viennent y séjourner en vacances.

Les présidentes de la région, de la fédération française et la vice-présidente internationale des Amis de la nature étaient présentes.

De nombreux adhérents des sections environnantes, des habitants de St Laurent, des commerçants (en retraite ou en activités) des

communes avoisinantes ont également partagé ces moments festifs. Chacun a fait un petit discours puis nous avons remis un cadeau au doyen de la section, Roger Tual, qui fut le premier président de l'association et qui a eu 93 ans la veille.

Un vin d'honneur traditionnel a précédé le repas. Les 120 convives ont apprécié les petits plats entièrement préparés par nos soins. Chants, danses, musiques : ce fut une fête mémorable dans une ambiance où une osmose complète entre les personnes présentes s'est faite naturellement.

Un grand merci à tous ceux de la commune qui, par leur aide, ont permis la réussite de cette fête : prêts de matériels, mise à disposition du pré pour le parking, tonte du pré,..... ainsi que les musiciens bénévoles qui ont animé avec brio la soirée du 28 et la journée du 29.



*Les Amis de la Nature vous souhaitent
une excellente année 2012.*

La Présidente Christine Casine

Animations Informatiques de votre Cyber-base

Le Forum Inter'@ctif à Saint Laurent sur Oust vous propose plusieurs parcours pour découvrir ou approfondir vos connaissances en informatique. Voici le calendrier des animations proposées à partir de **janvier 2012**, inscrivez-vous dès maintenant à un ou plusieurs de ces parcours pour bien préparer votre rentrée Multimédia !



P1 découverte : pour se lancer

- 1) D'où vient l'ordinateur et comment ça marche ?
- 2) La souris, les icônes, le bureau, les fenêtres
- 3) Se déplacer, le menu démarrer, dossiers, fichiers...
- 4) Le clavier : toutes les touches importantes !
- 5) Saisir et retravailler un texte court.
- 6) Saisir, mettre en forme un texte, insérer une image.
- 7) Internet, vocabulaire et bases de la navigation.
- 8) Rechercher de l'information et surfer sur le Web.
- 9) Créer sa boîte de courrier électronique sur Gmail
- 10) Envoyer des pièces jointes, gérer ses contacts...



P2 Traitement de texte : pour approfondir

- 1) Saisie, mise en page, techniques de sélection de texte
- 2) Mettre en forme un texte et insérer des images ...
- 3) Utilisation approfondie de la barre d'outils image.
- 4) Présenter une recette de cuisine, utilisation des puces...
- 5) Rédiger et mettre en forme une lettre : tabulations...
- 6) Créer une carte de vœux, un menu, une invitation.



P3 Internet 2.0 : pour aller plus loin

- 1) Récupérer des images d'internet et les imprimer
- 2) Découvrir les sites administratifs, les impôts...
- 3) Découvrir l'univers des blogs
- 4) Acheter sur le Web, risques et avantages
- 5) Le courrier électronique avec Gmail
- 6) Suite échanger des pièces jointes, les options...
- 7) Messagerie instantanée et dialogue en ligne (chat)
- 8) Créer un compte sur un réseau social : Copains d'avant...
- 9) Personnaliser sa page d'accueil avec igoogole
- 10) Découvrir la terre en 3D : Google Earth



P4 Multimédia : pour découvrir

- 1) Se servir d'un appareil photo numérique
- 2) Picasa pour organiser, retoucher, optimiser ses photos
- 3) Aller plus loin avec Picasa, graver, diffuser ses photos
- 4) Créer un diaporama avec PowerPoint ou Impress.
- 5) Suite... personnalisez votre diaporama et animez-le !
- 6) Suite... Gérez les transitions et diffusez-le !

P5 Protéger/Partager ses données : pour s'initier

- 1) Aller + loin avec son ordi, configurer, installer, l'entretenir : panneau de configuration
- 2) Se prémunir : pare-feu, anti-virus, anti-spyware...
- 3) Partager ses données sur Internet avec Steekr.com
- 4) Sauvegarder ses documents : clef USB, graveur...

P6 Tableur : pour découvrir

- 1) Notions de tableur, les cellules et les bordures
- 2) Approche des formules
- 3) Approfondissement des formules
- 4) Faire sa comptabilité personnelle
- 5) Créer un bilan de sa comptabilité avec des graphiques

Forum Inter'@ctif

Modalités : Adhésion annuelle de 10€/pers, 12€/foyer, 30€/PMEAsso et 1,5€ la séance dans le cadre d'un parcours ou 2€ à la carte. (Hors CCVOL : 15€/pers, 17€/foyer, 40€/PME puis 2€/atelier ou 3€/carte)

Les séances durent 1h30 et se déroulent toutes les semaines à partir de la date indiquée, même jour, même heure sauf exceptions. **Dates de démarrage** des prochaines sessions :

P1 découverte

Judi 15/12/11 17h30
Vendredi 16/12/11 9h30
Vendredi 6/01/12 16h00
Mercredi 18/01/12 19h00

Vendredi 13/04 9h30
Vendredi 13/04 16h00



P2 Traitement de texte

Mercredi 11/01/12 14h30
Judi 12/01/12 9h15
Mercredi 11/04 19h00
Judi 12/04 9h15

P3 Internet 2.0

Mercredi 21/03 14h30
Judi 22/03 9h15

P4 Multimédia

Vendredi 13/01/12 11h00
Mercredi 29/02 9h30
Mercredi 29/02 17h30
Vendredi 9/03 14h30

P5 Protéger ses données

Mercredi 25/01 11h00
Mercredi 25/01 16h00
Vendredi 13/03 11h00



P6 Tableur

Mardi 28/02 16h00



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Cédric André votre animateur Cybercommunautaire :

Rue Gréneuc, le bourg
56140 Saint Laurent sur Oust

Plus d'infos par **tél : 02.97.72.24.90**, **courriel : cyber@ccvol.com**
ou sur **www.ccvol.com** rubrique Vie Culturelle, Cyber-base Cybercommune



En route pour les Championnats de France de l'Avenir Cycliste !!!



En 2012, durant 4 jours, les 16, 17, 18,19 août, la CCVOL va organiser avec la Fédération Française de Cyclisme, les Championnats de France de l'Avenir. Cette compétition nationale décernera 8 titres de champion de France et attirera les 700 meilleurs jeunes cyclistes français, ainsi qu'environ 40 000 spectateurs.

La manifestation sera organisée sur la commune de la Chapelle Caro, et le tracé des courses concernera aussi les communes de Missiriac, Saint Abraham, Caro et Malestroit. Durant les épreuves, le bon déroulement des courses impactera sur la desserte des communes traversées.

La CCVOL fait appel à l'ensemble de la population et aux associations locales pour se porter **bénévoles** !

Si vous êtes intéressé pour participer à l'organisation de cet événement, vous pouvez contacter Sophie GUILLEMOT au 02 97 75 08 45 ou par mail à devlocal@ccvol.com

FIN 2012 : UN NOUVEAU POLE COMMUNAUTAIRE

Le bâtiment actuel des services de la CCVOL n'est plus aux normes de sécurité nécessaires aux conditions d'accueil du public et du travail du personnel. C'est pourquoi, la construction d'un pôle communautaire est lancée sur le Parc d'Activités de Tirpen-La Paviotaie. Ce bâtiment économe (BBC), fonctionnel et sobre regroupera :

- Les services administratifs de la CCVOL
- Les services à la population : relais gérontologique, cyberbase, transports scolaires, redevances Ordures Ménagères, Service Public d'Assainissement Non Collectif, service jeunesse....
- Un espace tertiaire comprenant des bureaux loués à des entreprises en création ou en développement.



Les élus de Communauté de communes lancent un nouveau programme **OPAH** d'une durée de 3 ans (2012-2014) qui permettra aux propriétaires de bénéficier d'aides pour améliorer leur logement.

Entre 2010 et 2013, l'objectif est d'améliorer 282 logements en 3 ans et en priorité ceux occupés par leur propriétaire. Trois priorités ont été retenues par les élus :

- Les économies d'énergies
- L'adaptation des logements des personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité
- Le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé

La Communauté de communes a confié à PACT HD du Morbihan la mission d'animation de l'OPAH.

Habitat des aides financières pour favoriser les économies d'énergie

Grâce à l'Opération d'amélioration de l'habitat, les propriétaires bénéficieront, sous certaines conditions, de subventions pour réaliser des travaux en matière d'économie d'énergie.

L'Etat et l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) ont lancé le programme Habiter Mieux destiné à lutter contre la précarité énergétique. Il s'agit d'aider techniquement et financièrement les propriétaires « modestes » à bien chauffer leur logement et à diminuer leurs charges d'énergie. Quelques exemples de travaux qui permettent de réaliser un gain d'énergie important : isolation des combles, remplacement d'une chaudière ancienne par une chaudière à condensation, isolation des murs, installation d'une ventilation mécanique de type hygro, etc.

La Communauté de communes a adhéré à ce dispositif qui renforce et démultiplie la dynamique locale engagée sur le territoire.

Sur le plan financier, cette action permet de cumuler, selon les situations des personnes, des aides de l'Anah, de l'Etat, du Conseil général du Morbihan et de la Communauté de communes

L'adaptation des logements pour les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité

Une des priorités de l'OPAH est de permettre aux propriétaires âgés ou handicapés de rester vivre dans leur logement. Pour cela des aménagements du logement doivent être entrepris pour l'adapter à la perte de mobilité.

A quel moment de la vie faut-il penser à l'adaptation de son logement ?

Le plus tôt possible. Il n'est pas utile d'attendre une chute avant de réagir, mieux vaut prévenir que devoir intervenir dans l'urgence après un retour d'hospitalisation.

Des solutions techniques et financières existent. Quelques aménagements du logement garantiront une vie plus facile dans le logement et surtout limiteront le risque de chute, principale cause d'hospitalisation des personnes âgées. Les travaux couramment réalisés sont par exemple le remplacement de la baignoire par un bac à douche extraplat, l'aménagement des accès extérieurs, la pose d'un monte-escalier, etc.

Quelle démarche entreprendre avant d'engager les travaux ?

Il suffit de contacter le service habitat de la Communauté de communes du val d'Oust et de Lanvaux 7, faubourg de la Madeleine 56140 Malestroit Tél : **02 97 75 08 40**, ou directement au PACT Tél : **02 97 40 96 96**

Sur le plan technique, le dispositif se traduit concrètement par un accompagnement personnalisé, réalisé gratuitement. L'équipe du PACT après une visite à domicile, se charge de :

- Réaliser 1 diagnostic thermique du logement
- Elaborer un projet de travaux cohérent
- Préparer les dossiers de demande de subventions
- Suivre le bon déroulement des travaux

Attention : Les travaux ne doivent pas démarrer avant d'avoir reçu la notification d'octroi des aides

Exemples de travaux réalisés par des propriétaires :

Réhabilitation d'une maison de 1968 pour une personne seule

Ressources mensuelles : 970 €

Travaux envisagés : remplacement d'une chaudière fuel par une chaudière à condensation

Gain énergétique : 27%

Montant des travaux : 6 034 € TTC

Total des subventions cumulées : 4 958 € soit 82%

Reste à charge : 1 076 €

Aménagement d'une salle d'eau adaptée et de WC pour un ménage de retraités

Ressources mensuelles : 1 180 €

Montant des travaux : 12 378 € TTC

Total des subventions cumulées : 9 705 € soit 78%

Reste à charge : 2 673 €

Réhabilitation d'une maison de 1966 pour un foyer de 6 pers

Ressources mensuelles : 2 750 €

Travaux envisagés : changement des menuiseries, isolation de la toiture, des murs et installation d'une VMC hygro B

Gain énergétique : 40%

Montant des travaux : 18 384 € TTC

Total des subventions cumulées : 7 346 € soit 45%

Reste à charge : 2 673 €

Semaine Bleue 2011 du 12 au 22 Octobre



Dans le cadre de la Semaine Bleue (Semaine Nationale en faveur des retraités), le Relais Gériatologique de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux, en partenariat avec les acteurs gériatologiques du territoire et les services du Pôle Service à la personne de la CCVOL, a organisé différentes actions :

- Les mercredis 12 et 19 octobre dans les locaux des ALSH de Malestroit et de Sérent : **Kermesse intergénérationnelle bretonne**



Une rencontre autour des jeux, confectionnés par les enfants, a été proposée aux résidents d'établissements et aux personnes bénéficiaires des services d'aide et de soins à domicile. Au total, plus de 80 retraités ont participé à ces kermesses.



- Le jeudi 13 octobre à la Maison de l'enfance de Malestroit : « **Venons chanter de vieilles comptines** »

De jolis souvenirs et un grand moment d'échanges intergénérationnels pour les enfants et les aînés... Tout ce petit monde s'est mis à chanter de bon cœur, alternant jeux dansés et berceuses, avant de terminer par une ronde. Ils se sont ensuite retrouvés autour du goûter « breton » et ont dégusté des fars bretons le matin par les enfants.



- Le lundi 17 octobre à la salle multifonctions de Pleucadeuc : **Rencontre des seniors : « Stop aux arnaques et au démarchage abusif »**

Environ 90 retraités y ont participé. Deux réservistes de la gendarmerie de Vannes ont pu leur donner de nombreux conseils pour éviter d'être victimes de cambriolages, de vols et autres arnaques.

Un sketch intitulé « les peurioux d'noces » a ensuite été proposé par la troupe de théâtre de Ruffiac pour illustrer les propos des réservistes.

Enfin, une bénévole de l'association Familles Rurales du Morbihan a présenté quelques exemples d'arnaques : démarchage à domicile, vente à distance, dépannage à domicile... Elle a ensuite détaillé les moyens de se protéger face à ces arnaques.

- Le mardi 18 octobre à l'Armoric Cinéma de Malestroit : « **Les Témoins des solidarités d'antan** »



Dans le cadre de l'action sur la sauvegarde de la mémoire et en étroite collaboration avec la Cyber-base de la CCVOL, 5 courts-métrages ont été réalisés par des élèves du Lycée Queinnec de Malestroit et de la Maison Familiale et Rurale de Ruffiac auprès de retraités de Ruffiac, Saint Laurent sur Oust, Saint Nicolas du Tertre et Malestroit. Le DVD réalisé à partir de leurs témoignages sur l'école, la cuisine, la foire d'antan, l'élevage et le mariage a été projeté à l'Armoric cinéma. 2 séances ont été proposées (à 14h30 et 20h30)

Au total, ce sont près de 270 personnes qui se sont déplacées pour visionner ce film.

- Le jeudi 20 et le vendredi 21 octobre au sein des médiathèques municipales : « **Et si on chantait... autour des crêpes !** »

Des chanteurs du pays de Malestroit ont animé cette rencontre autour des chants traditionnels bretons. Les enfants du Multiaccueil (sites de Ruffiac et Sérent) ont partagé ce moment musical avec les personnes âgées et l'ont agrémenté par dégustation de crêpes « maison ». Un « beau » moment, riche en éveil des sens et en émotion.



- Le vendredi 21 Octobre : « **Bébé bouquine** »

Cette animation a été organisée au Foyer Logement de Malestroit, en partenariat avec la médiathèque de Malestroit et le Relais Assistantes Maternelles de la CCVOL : 4 résidents du Foyer Logement ont proposé une lecture de livres à 8 enfants gardés par une assistante maternelle.

- Le samedi 22 octobre à la médiathèque de Malestroit : « **Dis mamie, raconte-nous une histoire** »

2 mamies lectrices ont proposé une heure du conte pour les jeunes enfants.

Au regard du vif succès de l'édition 2011 de la Semaine Bleue, les actions seront reconduites l'année prochaine, en laissant place à l'innovation.

En attendant, les enfants du Multiaccueil et des ALSH ont d'ores et déjà prévu de retrouver leurs aînés tout au long de l'année, pour partager jeux, chansons, comptines et goûters.

GROUPES D'ÉCHANGES A DESTINATION DES AIDANTS

Dans le cadre du Groupe Restreint de Travail « Vie sociale » de la CCVOL, les élus ont souhaité mener une réflexion sur l'aide aux aidants.

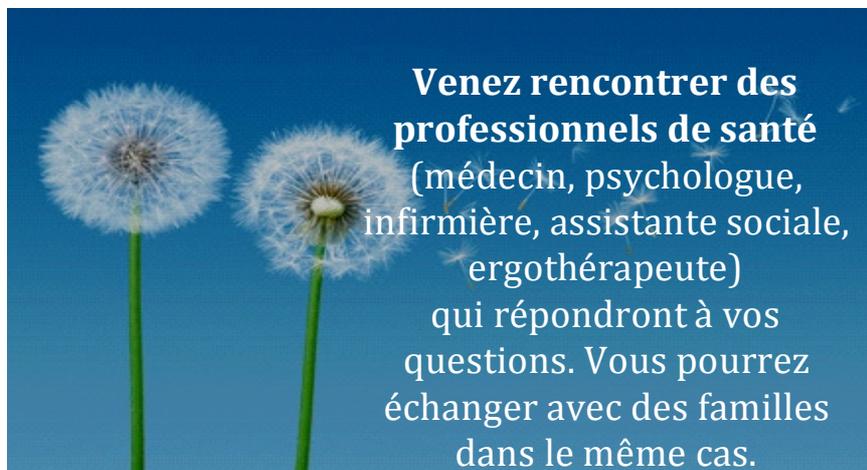
Une réponse étant apportée sur le territoire par la Clinique des Augustines de Malestroit, le Relais gérontologique se propose de diffuser cette information afin de sensibiliser les personnes concernées.

Il s'agit de groupes d'échanges à destination des aidants de personnes atteintes de troubles de la mémoire ou du comportement. Des temps d'informations (sur la maladie d'Alzheimer, les troubles du comportement, les aides possibles, la protection juridique, l'alimentation...) sont proposés par des professionnels. Ces groupes permettent également à chacun d'exprimer son vécu, de partager son expérience, de poser les questions qu'il souhaite...

Si la garde du proche atteint de ces troubles pose un problème une solution peut être proposée par l'hôpital de jour de la Clinique.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Clinique des Augustines au 02 97 73 18 23 ou le Relais Gérontologique de la CCVOL au 02 97 75 16 58

**Vous avez un proche atteint
de troubles de la mémoire ?
Vous voulez savoir comment l'aider ?
Vous vous sentez seul ?**



**Nous vous
proposons des
réunions
ouvertes à tous,
les mardis à
15h30**

**17 janvier 2012
7 février
28 février
20 mars
3 avril
24 avril**

Au Centre de Formation Saint Michel,
4 faubourg Saint Michel,
Malestroit

*Pour plus d'informations,
contactez le 02 97 73 18 23*

Aideauxaidants.cliniquedesaugustines@ghsa.fr

Des places disponibles à «Brin de Malice» à Ruffiac

Le Multiaccueil de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Le Multiaccueil propose aux familles différentes possibilités d'accueil : Accueil régulier, accueil occasionnel ou ponctuel et accueil d'urgence.

Le Multiaccueil est réparti sur 3 sites :
- L'Oust'ick à Malestroit, 18 places
- Brin de Malice à Ruffiac, 10 places
- La Ribambelle à Sérent, 16 places

L'accueil des enfants est possible du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Actuellement, des places d'accueil régulier sont disponibles sur le site de Ruffiac. Pour plus d'informations, veuillez contacter le service Petite Enfance au 02 97 72 25 64 ou cma@ccvol.com.

«La Ribambelle» à Sérent

Dans la continuité de la Semaine Bleue, semaine nationale dédiée aux retraités, les enfants de la Ribambelle inviteront leur papy et mamie à un temps de chansons et comptines qui ont bercé des générations.

En cette saison, à travers la semaine du goût, c'est aussi l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs. Pendant les vacances scolaires, les papilles des enfants ont été en ébullition : réalisation de gâteaux avec des fruits et des légumes de saison et dégustation de pains régionaux accompagnés par des confitures aux multiples saveurs.



CLIN D' ŒIL AU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS :

« BEBE GYM» le 3ème mardi de chaque mois à l'ALSH situé à Malestroit



Le rendez-vous est pris avec les assistantes maternelles pour faire profiter aux enfants ce moment convivial. Les enfants peuvent évoluer dans un espace aménagé et adapté à leur âge. C'est l'occasion pour eux de grimper, de ramper, de glisser ou de courir sur des blocs moteurs. Au fil des séances, les jeunes enfants évoluent à leur rythme et développent des compétences qui participent à la construction de leur petit «être».

Le Relais Assistants Maternels (RAM) accompagne les parents et professionnels de l'accueil à domicile

⇒ Informe les parents et professionnels sur l'accueil à domicile et les modes d'accueil existants sur le territoire.

⇒ Délivre une information générale en matière de droit au travail

C'est aussi un espace de rencontres où s'organisent des temps collectifs pour échanger sur les pratiques professionnelles.

Matinées d'éveil sur l'ensemble du territoire :

Le mardi matin à Malestroit

Le jeudi matin à Sérent ou Caro

Un vendredi sur 2 à Pleucadeuc

Horaires d'ouverture du RAM :

Matin : 8 h 30 à 12 h 30 (lundi au vendredi)

Après-midi : 14 h 30 à 18 h 00 (lundi)

13 h 30 à 17 h 00 (mardi au vendredi)

Le programme des matinées d'éveil est disponible sur notre site internet www.ccvol.com rubrique Vie pratique.

LES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA CCVOL RECOIVENT LES ENFANTS DE 3 A 15 ANS

Les familles ont le choix entre 4 sites : Malestroit, Pleucadeuc, Ruffiac et Sérent ou encore l'ALSH associatif du Roc Saint André. Tout en développant l'intégration et l'esprit de groupe, les Accueils de Loisirs s'efforcent de respecter au mieux le rythme de chaque enfant. La devise étant : « tout est proposé et rien n'est imposé ».

Grâce à des structures adaptées et du personnel formé, les équipes peuvent également accueillir au mieux les enfants « différents ».

Chaque été des séjours sont organisés pour le plus grand bonheur de tous !

Renseignements : Service jeunesse CCVOL 7 Fbg La Madeleine – 56140 MALESTROIT 02-97-75-07-97 jslanim@ccvol.com



Photos des plus grands : Fresque à Bohal et camp itinérant,



L'ACCUEIL DE LOISIRS LES P'TITS LOUPS

L'accueil de Loisirs «Les P'tits Loups», géré par la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux, a de nouveau connu cet **été** un vif succès. Pour la première année, 2 semaines d'ouverture en août ont été proposées.

A la rentrée, les enfants des mercredis ont préparé une kermesse intergénérationnelle, dans le cadre de la Semaine bleue en collaboration avec le Relais gérontologique de la CCVOL. Au programme des 12 et 19 octobre : accueil de personnes âgées et jeux bretons qui ont fait le bonheur de tous. Quelle émotion d'observer les plus petits trouver refuge sur les genoux de leurs aînés ou tout simplement leur tendre la main pour les guider vers les différentes activités proposées. Les enfants ont d'ores et déjà prévu de rendre visite prochainement aux résidents de l'EHPAD de Sérent.

A la Toussaint, l'ALSH s'est transformé en «Hollywood boulevard» et les stars ont fait leur cinéma.

Les mercredis du dernier trimestre sont consacrés aux talents cachés (jonglage, équilibre, danse, chants, mimes,...).

Pour Noël, considérant la configuration du calendrier scolaire, l'Accueil de Loisirs sera ouvert la première semaine des vacances scolaires, du 19 au 23 décembre. Pour la seconde semaine, seul l'ALSH de Malestroit sera ouvert (02-97-73-76-04).

Contacts :

ALSH Sérent : 02-97-70-60-22 ou 06-84-80-43-18 alshserent@ccvol.com

ou

Service jeunesse CCVOL - 7 Fbg La Madeleine - 56140 MALESTROIT - 02-97-75-07-97
jslanim@ccvol.com **Renseignements** : site internet «www.ccvol.com» rubrique «vie pratique»



Semaine bleue

Visite de l'EHPAD de SERENT

TRI SELECTIF : CONTINUEZ VOS EFFORTS !

Depuis 2003, le geste du tri sélectif fait partie de votre quotidien. Vous avez acquis l'essentiel des consignes de tri malgré la diversité des emballages mis sur le marché.

Cependant, cette année nous avons constaté de plus en plus d'erreurs de tri dans les conteneurs emballages pénalisant de ce fait la valorisation des matières recyclables.

Afin de vous aider à mieux trier, voici un rappel des consignes de tri :



Dans les conteneurs à emballages (couverture jaune) : bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en aluminium, cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles d'huile.

- **Dans les conteneurs à papier (de couleur bleue) :** papiers, journaux, magazines, prospectus, catalogues, annuaires, cahiers (le tout sans film plastique et sans spirale)



Dans les conteneurs à verre (de couleur verte) : bouteilles, pots et bocaux en verre

Dans les bacs gris : les ordures ménagères (OM), tous les déchets non recyclables (films plastiques, pots de yaourts, barquettes en polystyrène...)



Parmi les erreurs fréquemment rencontrées, nous avons :

- pots de yaourts, pots de crème fraîche, barquettes de beurre, emballages de viennoiserie (souvent mis dans le conteneur à emballages) doivent être mis dans le bac des **ORDURES MENAGERES**.
- Les ampoules à filaments sont à déposer dans le bac des **ORDURES MENAGERES**
- La vaisselle (assiettes, verres ...), pots de fleurs en terre cuite sont à emmener en **déchèterie**
- Les films plastiques autour des revues doivent être enlevés pour permettre le recyclage du papier.
- Beaucoup de verre dans les conteneurs emballages



OPERATION COMPOSTAGE DOMESTIQUE : Grâce au compostage domestique, 30 % de vos ordures ménagères ne seront pas incinérées et ces déchets organiques vous permettront de réaliser votre propre compost. Déjà plus de 2 000 composteurs ont été distribués. Si vous n'avez pas le vôtre, prenez contact avec le service Environnement qui vous remettra un composteur et vous donnera les consignes pour une bonne utilisation.

DEPOTS SAUVAGES



Selon l'article R635-8 du code pénal, « il est strictement interdit de déposer, d'abandonner ou de jeter, (...) à l'exception des emplacements désignés à cet effet (...) soit des ordures, déchets, matériaux (...) ». De ce fait, tout dépôt au pied des conteneurs, aux bords des routes ou dans les bois est une infraction à la législation. Nous vous demandons d'utiliser les moyens mis à votre disposition pour déposer vos déchets : conteneurs à déchets ou déchèteries, pour préserver notre environnement.

Deux déchèteries sont à votre disposition :

SERENT (PA du Gros Chêne) Lundi 13h30 - 18h00 et Mercredi, vendredi, samedi : 9h00- 12h00 et 13h30 - 18h00

RUFFIAC (La Landes des Arches) Mardi, jeudi : 9h00-12h00 et Samedi : 9h00- 12h00 et 13h30 - 18h00

Un numéro vert est à votre disposition :  **N° Vert 0 800 862 333**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pour plus d'information sur la prévention des déchets, n'hésitez pas à consulter le site internet du Conseil Général du Morbihan : www.tousecocitoyens56.fr.

Merci à ceux qui trient et à ceux qui s'y mettent.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Vidange des dispositifs d'assainissement :

Depuis 2009, une nouvelle réglementation est en vigueur concernant les vidanges des dispositifs d'assainissement non collectif. **Elles doivent obligatoirement être effectuées par une entreprise agréée par le Préfet du Morbihan. Les bordereaux de suivis de déchets délivrés par le vidangeur sont à fournir au Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCVOL lors des contrôles.**

La liste des entreprises agréées est disponible à la CCVOL, en Mairie et également sur le site Internet de la DDTM du Morbihan. **Tout particulier, agriculteur, ou entreprise ne figurant pas sur cette liste n'est pas autorisé à effectuer une vidange.**

Dans le prix de la prestation de vidange est compris le coût de traitement des boues en station d'épuration. **Les vidanges s'effectuent lorsque la fosse est remplie à 50 % en boue, ou 30 % pour les systèmes type microstation.**

Nouvelles filières d'assainissement :

Depuis 2010 une trentaine de nouvelles filières d'assainissement ont été agréées par l'Etat et d'autres vont l'être. Seules les filières ayant reçu un agrément peuvent être installées). Il existe principalement 3 grandes familles : les filtres compacts, les microstations et les filtres plantés.

Chaque filière possède ses propres conditions d'utilisation (les microstations ne peuvent pas être installées pour une résidence secondaire par exemple). Elles ont toutes des coûts de fonctionnement et d'entretien. Il est fortement conseillé de faire une approche de ces coûts avant de s'engager.

Les eaux traitées de ces filières doivent être obligatoirement infiltrées sur la parcelle sauf si l'étude de sol démontre une impossibilité technique. Il est donc fortement conseillé de prendre contact auprès du SPANC de la CCVOL avant tout projet.

Ces nouveaux systèmes sont soumis aux mêmes contrôles obligatoires que les systèmes classiques. Une étude de sol et de filière doit donc être réalisée et déposée en Mairie ou à la CCVOL pour accord avant travaux (**contrôle de conception**), puis un contrôle avant recouvrement des ouvrages par le SPANC (**contrôle de réalisation**).



Syndicat Intercommunal du Groupe Scolaire Public

Depuis la rentrée de Septembre 2011, le Syndicat du Groupe Scolaire Public de Malestroit accueille 192 élèves répartis en 64 maternelles et 128 primaires.

En provenance des 6 communes adhérentes:

Malestroit : 70 élèves : 23 mat + 47 prim

Missiriac : 20 élèves : 11 mat + 9 prim

Pleucadeuc : 26 élèves : 5 mat + 21 prim

Ruffiac : 12 élèves : 3 mat + 9 prim

St Laurent/Oust : 7 élèves : 2 mat + 5 prim

St Marcel : 25 élèves : 11 mat + 14 prim

Mais aussi de 6 autres communes non membres du Syndicat : 32 élèves (9 mat et 23 primaires)

Des travaux d'extension et de remise aux normes de l'école sont engagés (début des travaux 05/12/2011). Réalisation de quatre nouvelles classes, une salle multifonction, 1 BCD, 1 salle informatique, 1 accueil et une garderie péri-scolaire, 1 bureau pour la Direction, 1 chaufferie, WC et local de service et 2 préaux..

Le coût des travaux s'élève à la somme TTC de : 1 335 000 € TTC. Les subventions escomptées du Conseil Général et de l'Etat s'élèvent à 220 500 €. (Durée des travaux : environ 15 mois)



ADIL / AGENCE
DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT

MORBIHAN

LES SERVICES PROPOSES AU PUBLIC PAR L'ADIL

Le réseau de l'ANIL et des ADIL offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux. Il est conventionné par le ministère chargé du logement.

CONSEIL JURIDIQUE, FINANCIER, FISCAL

L'établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'utilisateur,
Les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes,
Les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, allocation-logement, aide personnalisée au logement...,
Les contrats de construction, de cession ou de travaux,
Les aides aux travaux permettant la maîtrise de l'énergie,
Les responsabilités en matière de construction,
Les assurances liées à la construction et au logement,
Le permis de construire et les règles d'urbanisme,
Le droit de la location,
La copropriété,
L'amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant, par le locataire,
Les relations avec les professionnels de l'immobilier : réglementation, mission, honoraires,
Les droits de mutation et l'ensemble des frais annexes,
La fiscalité immobilière.

DES INFORMATIONS SUR LE MARCHÉ DE L'HABITAT GRACE A L'OBSERVATOIRE

Le fichier des terrains à bâtir en lotissements ; Les loyers du parc privé ; L'offre de logements neufs ; peuvent être consultés soit :

- sur le site Internet de l'A.D.I.L., à l'adresse suivante : www.adil.org/56 à la rubrique **lotissement ou loyers du parc privé**,
- auprès de l'A.D.I.L., dans ses centres d'Information sur l'habitat de Vannes et Lorient, sur des dépliants à la disposition du public.

Pour contacter les conseillers juristes de l'ADIL

PAR TELEPHONE : 0 820 201 203 - (0,12 €/mn)

Pour une information simple ou un renseignement ponctuel, chaque jour, les conseillers de l'ADIL assurent 2h30 de réception téléphonique et répondent à vos questions du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h.

En dehors de ces permanences, le public, s'il appelle, pourra être renseigné dans la mesure où les conseillers ne sont pas en rendez-vous.

SANS RENDEZ-VOUS

L'ADIL vous reçoit trois demi-journées par semaine sans rendez-vous pour toute question simple (n'excédant pas 10 à 15 mn d'entretien), le lundi matin, mardi matin et vendredi matin, de 9h à 12h.

SUR RENDEZ-VOUS

Pour un conseil personnalisé nécessitant l'examen de documents ou de votre situation (projet d'accession à la propriété, copropriété, contrat de construction, garantie décennale, relation avec les professionnels), prendre un rendez-vous au 0 820 201 203 (0,12 €/mn).

N'HESITEZ PLUS à venir rencontrer le Conseiller Juriste de l'A.D.I.L. lors **des permanences assurées dans le Pays de PLOERMEL – Cœur de Bretagne** : - Il est recommandé de prendre rendez-vous -

Communes	Lieux	Jours
Communauté de communes du pays de Ploërmel		
PLOERMEL	Centre Intercommunal d'Action sociale (rue du Général Leclerc)	Les 1 ^{er} et 4 ^{ème} mardis après-midi de chaque mois, de 14h à 17h15.
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux		
MALESTROIT	Communauté de communes (7 Faubourg de la Madeleine)	Le 2 ^{ème} mardi matin de chaque mois, de 9h30 à 12h.

CE QUE L'ADIL NE FAIT PAS : Elle n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation.

Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur : si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit de la construction et de l'urbanisme, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à l'information et au conseil puis à orienter le public vers les organismes spécialisés.

Elle n'assure pas de fonction opérationnelle : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financements, diagnostic thermique ; en ce domaine également, l'ADIL oriente le public vers les organismes spécialisés.

L'ESPACE INFO ENERGIE

Au service des habitants du Pays de PLOËRMEL

L'Espace Info énergie développe une mission financée par l'ADEME, la région Bretagne et les collectivités partenaires dans le but **d'informer gratuitement et de manière objective le grand public sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique**. Ce service est disponible sur notre territoire depuis 2009. Mima Galès, la conseillère énergie vous répond chaque jour par téléphone, email ou sur rendez-vous à Redon et à Ploërmel (alternance hebdomadaire).

Vous vous posez des questions au sujet du remplacement de votre chauffage ou de la rénovation thermique de votre maison ? Vous projetez de construire ou souhaitez vous équiper en énergies renouvelables ? Vous souhaitez connaître les aides financières pouvant soutenir votre projet ? N'hésitez pas à venir rencontrer la conseillère, elle vous apportera informations, conseils et documentations adaptés à vos besoins.

Adresse de l'Espace Info Energie à Ploërmel : dans les locaux du Pays de Ploërmel au Centre d'Activités de Ronsouze (face au Mac-Donald), les semaines impaires.

Contact par téléphone : Un numéro indigo unique en Bretagne pour contacter le conseiller le plus proche de chez vous :



0.12€ TTC/min. Plus surcoût éventuel de votre opérateur téléphonique.

Contact email : eie@pays-redon-vilaine.fr - Contact direct : Mima Galès – 02 97 74 30 95

Avec Ecowatt, réduisez votre consommation d'énergie !

L'hiver arrive, et avec lui les basses températures. Grâce au dispositif Ecowatt, adoptez les bons gestes « énergie », réduisez vos factures et contribuez à éviter les coupures d'électricité sur le territoire breton. Une situation problématique en Bretagne

La Bretagne ne produit que 9,5 % de l'électricité qu'elle consomme et son approvisionnement repose principalement sur les régions voisines. En période de froid, cette situation de dépendance peut entraîner des coupures généralisées sur plusieurs départements bretons.

C'est pour faire face à cette réalité que dès 2008, RTE, en partenariat avec le Conseil régional de Bretagne, la Préfecture de Région Bretagne, l'ADEME et ERDF a initié la démarche Ecowatt.

Des gestes simples et éco-citoyens

Décaler une lessive, ne pas laisser les appareils électriques en veille, éviter d'allumer les lumières quand ce n'est pas nécessaire... en appliquant des gestes simples, en particulier en hiver, en périodes de pointe, le matin et entre 18h et 20h, tout consommateur-particulier,

collectivité, entreprise - peut participer à la réduction de sa consommation d'électricité, et de celle de l'ensemble du territoire.

Vous aussi, adoptez l'EcoW'attitude ...

... et rejoignez les 30 800 écowacteurs bretons. Une inscription sur le site internet www.ecowatt-bretagne.fr vous permettra de recevoir par sms, courrier électronique ou flux RSS, des alertes qui vous inviteront à modérer votre consommation d'énergie.

Inscrivez-vous sur www.ecowatt-bretagne.fr

Devenez EcoW'acteurs sur facebook : www.facebook.com/Ecowatt.Bretagne

La démarche EcoWatt s'inscrit dans le cadre du pacte électrique breton. Elle fait partie des actions de Maîtrise de la Demande en électricité mises en œuvre pour répondre aux problématiques spécifiques de pointes de consommation. Pour en savoir plus sur le pacte électrique breton : <http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr>

ÉcoWatt Bretagne Rte
Le bon geste énergie Réseau de transport d'électricité

En hiver, le matin et de 18h à 20h
Offrez une pause à votre électricité

Adoptez l'EcoW'attitude Inscrivez-vous sur ecowatt-bretagne.fr

Une action du Pacte électrique breton

LE GROUPE LA POSTE



C.H.A.I.N.E

Les Carmes
Boulevard des Carmes
56800 PLOËRMEL

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

Vous êtes demandeur d'emploi , vous recherchez des heures de :

- **Ménage**
- **Repassage**
- **Garde d'enfants**
- **Soutien scolaire**
- **Jardinage**
- **Bricolage : peinture, tapisserie, petite maçonnerie....**
- **Manutention ou conditionnement en entreprises**
- **Déménagement**
- **Repassage en atelier**
- **Emplois polyvalents de services à la cantine**
- **Diverses autres missions....**

Vous êtes compétent, qualifié et avez de l'expérience dans un de ces domaines...ou plusieurs...

Vous êtes des particuliers, une association, une collectivité ou un chef d'entreprise, vous recherchez des personnes dans ces différents domaines pour des missions **ponctuelles ou régulières, afin de vous soulager dans votre vie quotidienne, afin de vous aider dans la gestion de votre personnel en assurant les remplacements ou dans le cadre d'un surcroît d'activité ou d'une période d'essai avant embaûche.**

NOUS NOUS FAISONS VOTRE INTERMEDIAIRE.

NOUS SOMMES P'EMPLOYEUR.

**NOUS NOUS CHARGEONS DE TOUTES LES FORMALITES ADMINISTRATIVES.
AUCUN FRAIS DE DOSSIER.**

50% DEDUCTIBLE DES IMPOTS POUR LES EMPLOIS DE SERVICES A LA PERSONNE pour les particuliers en ce qui concerne le ménage, le repassage à domicile, la garde d'enfants, le soutien scolaire, le jardinage, le bricolage.

Pour les **associations, collectivités, entreprises**, la mise à disposition vous permet de proposer *selon les critères habituels de recrutement*, **une insertion professionnelle durable à un demandeur d'emploi qui vous a donné satisfaction.**

**CONTACTEZ NOUS AU 02-97-74-36-17
06-10-15-71-33**

e-mail : associationchaine@gmail.com

site : chaine.paysdeploermel.fr



Polen



L'association Polen, active sur le Pays de Ploërmel depuis 2 ans, se donne pour but de rassembler des citoyens du pays pour agir ensemble ici et maintenant sur notre territoire, afin de promouvoir un mieux être et un mieux vivre ensemble, fondés sur le respect de la nature et de la Vie sous toutes ses formes, par la coopération, la responsabilité individuelle et collective, l'engagement citoyen.

Pour cela POLEN mène et/ou soutient et participe avec d'autres à toutes actions de sensibilisation, d'information, de transmission, de créations sociales, culturelles, économiques, qui vont dans ce sens.

C'est avec créativité, simplicité, plaisir de partager, tolérance, écoute, respect de la différence, conscience, qualité de la communication, cohérence, équilibre, évolution que nous menons nos actions.

POLEN est indépendante des partis politiques et des églises ou mouvements spirituels. Elle accueille toute personne qui partage ses valeurs et ses buts.

L'association, propose des ateliers de jardinage, de cuisine, des visites de maisons écologiques, des conférences et ciné-échanges tout au long de l'année. Egalement, elle a entamé depuis septembre une réflexion sur 3 enjeux majeurs : La problématique du Lac au Duc, L'alimentation bio et locale et le développement des circuits courts, La Monnaie locale : un levier pour l'économie locale, les circuits courts et le vivre ensemble. Toutes les personnes désirant travailler sur ces sujets sont bien sûr les bienvenues, nous ne sommes jamais trop nombreux pour mener des actions.

Pour tout renseignement : contact@polen.asso.fr – www.polen.asso.fr

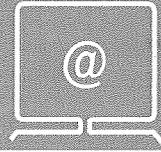


Tous les membres du conseil d'administration vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année !

Atelier Jardinage



mon
parcours
d'assuré



MON compte
sur ameli.fr

Créer son compte sur
ameli.fr...

C'est plus rapide, plus
simple et plus pratique !

C'est plus
RAPIDE

Vous suivez en temps réel vos remboursements ou le paiement de vos indemnités journalières. Vous pouvez également connaître le montant des franchises et des participations forfaitaires qui vous ont été prélevées.

C'est plus
SIMPLE

Vous téléchargez sur votre ordinateur le récapitulatif mensuel de vos remboursements (il est disponible pendant 6 mois sur votre compte), vos attestations de droits ou d'indemnités journalières.

C'est plus
PRATIQUE

Vous pouvez échanger directement par e-mail avec votre caisse pour obtenir des informations administratives. Vous pouvez également commander en ligne votre carte européenne d'Assurance Maladie.

Vous venez de perdre un proche et les démarches vous paraissent compliquées à accomplir :

L'Assurance Maladie Morbihan propose une offre de services attentionnés qui vise à simplifier les démarches administratives effectuées par les familles.

En contactant le **3646** ou en vous rendant dans l'une des antennes les plus proches de chez vous, nos conseillers sont à votre service pour répondre à vos questions et vous informer sur vos droits :

- les prestations restant dues,
- le maintien des droits si vous étiez ayant droit inscrit sur la carte Vitale du défunt,
- le capital décès – une aide financière peut être versée sous conditions.



A l'issue de ce premier contact, un rendez-vous sera proposé pour vous aider à compléter votre dossier et vérifier les conditions d'obtention du bénéfice d'un capital décès.

L'Assurance Maladie Morbihan vous accompagne à chaque étape de votre vie - Contact : 3646

Afin de poursuivre le projet de construction d'un abattoir et d'une salle de découpe, les actionnaires et administrateurs de la SEML "Abattoirs de Lanvaux" prévoient une ouverture au capital au cours du 2nd trimestre 2012.

Tout citoyen pourra adhérer à une association qui sera constituée au cours du 1er trimestre 2012 et, qui elle, apportera les fonds aux noms de ses adhérents.

Promesse d'engagement de participation au capital

La participation, par un particulier ou une société, au capital de la Société d'Economie Mixte Locale « Abattoirs de Lanvaux » aura lieu via l'adhésion à une association qui sera constituée, les règlements seront effectués à cette association. Si vous remplissez cette promesse d'engagement de participation au capital, vous serez convié à l'Assemblée Générale constitutive qui se tiendra en février 2012.

Je suis un particulier :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone fixe : Mobile :

Mail :

Je représente une société :

Dénomination :

Adresse :

CP : Ville :

N° SIRET :

Nom/Prénom du représentant permanent :

Fonction du représentant :

Téléphone fixe : Fax :

Mail :

Je soussigné, M. Mme certifie que les indications mentionnées ci-dessus sont exactes.

En signant cet engagement, je promets d'adhérer à la future association qui participera, en mon nom, au capital de la Société d'Economie Mixte Locale « Abattoirs de Lanvaux ».

A ce titre, je m'engage à verser à l'association :

Nombre d'Actions : X 100 € l'action =

Fait à, le

Signature :

A retourner à : SEML « Abattoirs de Lanvaux »

7 Faubourg de la Madeleine, BP55, 56140 MALESTROIT

